



Portrait: P.-H. Leresche



Inscrivez-vous aux 20 Km de Lausanne 2011: www.svmed.ch



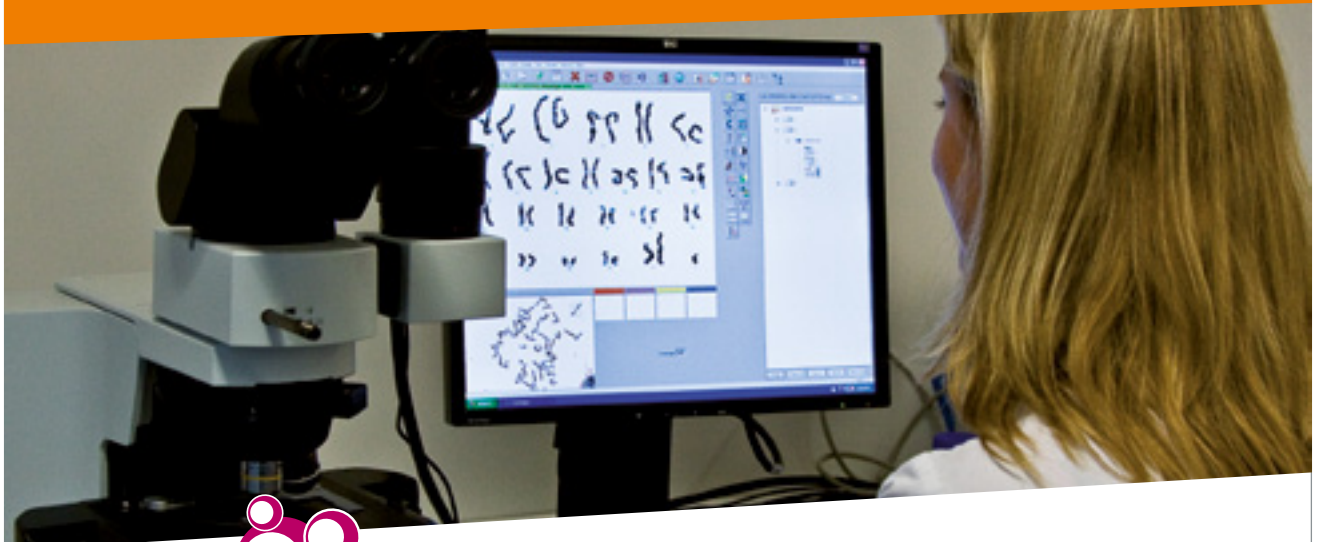
coureurs

du médecin vaudois

Réforme des études de médecine
Bon pour la relève?



De la sérologie aux tests génétiques pour un meilleur suivi de la grossesse de votre patiente



AURIGEN, DIANALABS ROMANDIE ET POLYANALYTIC,
VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ.



aurigen

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10
• info@aurigen.ch • www.aurigen.ch

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*



dianalabs romandie

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

*Garantir le meilleur
suivi biologique*



polyanalytic

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique

éditorial



Dr Patrick-O. Rosselet

Dossier 5

Au moment où la première volée vient de terminer ses études, le CMV tente un bilan des réformes de la formation prégraduée. Après une présentation de l'historique de ce changement, lisez notamment ce qu'en pense une étudiante et le vice-doyen FBM chargé de l'enseignement.

SVM Express 12

Valeur du points 2011

Portrait de membre 20

Pierre-Henri Leresche, jeune champion d'échecs, a choisi les études de médecine un peu par défaut. Parce que le fonctionnement du corps humain l'intriguait, mais aussi parce que la longueur de la formation lui donnerait le temps de savoir si cette profession lui plairait vraiment. Une stratégie qui s'apparente sans doute à l'avance sur un échiquier, mais le bon choix à coup sûr lorsqu'on découvre les bonheurs que le Dr Leresche a vécus dans et à travers son métier.

Calendrier 22

«Ce qui a été, c'est ce qui sera; ce qui s'est fait, c'est ce qui se fera, et il n'y a rien de nouveau sous le soleil»

L'Ecclésiaste 1:9

Le besoin de réformes

L'enseignement de la médecine a bien changé, depuis Hippocrate, à l'ombre de son platane à Kos. Combien de réformes des études ?

Beaucoup se souviennent du plan Rossi, du nom du pédiatre de Berne, qui en était le promoteur, à la fin des années 1970. Les études de médecine étaient raccourcies d'une année. Les volées d'avant affirmaient que ceux qui passeraient par là seraient de moins bons médecins, et considéraient leurs cadets avec un mélange de mépris et de pitié. On nous annonce une grande réforme. La question que l'on se pose est : nos diplômés seront-ils meilleurs que les précédents ?

Que l'on s'adapte aux systèmes d'études des pays qui nous entourent, et au Système de Bologne, avec ce qu'il peut avoir de bon ou de moins bon, est une nécessité, afin que nos jeunes médecins puissent poursuivre leur formation à l'étranger, en y rencontrant le moins d'obstacles possible. Les collaborations entre facultés, et pas seulement avec l'EPFL, sont également un enrichissement. Mais que l'on s'inspire de certains modèles parce qu'ils sont en vigueur en Amérique du Nord paraît un argument pour le moins léger. C'est ainsi que lors de précédentes réformes, on a déjà introduit des examens sous forme de questionnaires à choix multiples, qui se généralisent, et qui favorisent les étudiants aptes au «bourrage de crâne», plutôt que ceux qui réfléchissent, ont une capacité à comprendre les situations cliniques et ont un comportement adéquat vis-à-vis des patients, et qui doit donc être remplacé par un développement des «capacités relationnelles et communicationnelles». Quant aux ECOS, sortes de jeux de piste réglés par des coups de sifflet, où les patients à examiner dans les différentes stations sont des acteurs, cela paraît relever plus du scoutisme que des études universitaires.

On vise en outre, par l'enseignement qui est donné, à orienter plus d'étudiants vers la médecine de premier recours. Intention louable, probablement vaine, tant que le système de santé, tel qu'il est régi actuellement, fait tout pour les en dissuader.

Nous aurons la réponse à notre question dans quelques années. Le sceptique qui est l'auteur de ces lignes a une quasi-certitude : cela ne changera rien, car il y aura toujours des bons étudiants, et des moins bons, et le niveau de nos diplômés dépendra avant tout de leur motivation, de l'intérêt qu'ils portent à leurs études et à la médecine, ainsi qu'à la qualité de leur travail, grâce auxquels nous pouvons garder confiance.



Clinique de
La Source
Lausanne



La qualité au service de votre santé

Tous traitements chirurgicaux et médicaux - maternité

Etablissement privé de 150 lits
Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7

Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24H/24
Unité de soins intensifs
Centre de cardiologie interventionnelle
Centre ambulatoire/Endoscopie

Institut de radiologie (CT-SCAN, I.R.M, PET-CT)
Institut de radio-oncologie
Laboratoires
Institut de physiothérapie



Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch



www.etcdesign.ch - Photos@Th. Zufferey

Un service exclusif pour votre linge

les blanchisseries générales



Les Blanchisseries Générales LBG SA

Rue des Petits Champs 7
CP 902 | 1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 20 66
Fax. 024 424 20 63

www.lbg.ch
info.sante@lbg.ch

dossier



Dr Max Giger*

Paris ne s'est pas fait en un jour

Le feu vert pour la réforme des études a été donné par le corps médical. Il a fallu plus de deux décennies de travail sur le contenu et au niveau politique pour la mener à bon port.

Pendant plus de cent ans, la formation universitaire en médecine s'est déroulée selon la loi fédérale du 19 décembre 1877 concernant l'exercice des professions de médecin, de pharmacien et de vétérinaire. Cette loi et ses ordonnances n'ayant subi que des adaptations mineures et vu les progrès de la médecine, les objectifs de la formation universitaire correspondaient de moins en moins aux besoins de la population. Les études étaient ressenties comme trop théoriques et trop éloignées de la pratique. La formation en communication et le développement des compétences sociales étaient insuffisants.

Consensus sur le besoin d'une réforme

Le comité central de la FMH instaura en mars 1988 un petit groupe de travail et le chargea d'élaborer des propositions provocatrices pour une réforme des études de médecine. Il en sortit un voyage d'études d'un groupe composé de médecins praticiens, d'universitaires et de médecins assistants. Ils visitèrent les écoles de médecine des universités de Sherbrooke, McMaster, Harvard et Albuquerque où les études étaient mieux ciblées sur les besoins de la médecine de base ou de premier recours. Leurs enseignants avaient suivi une formation et appliquaient des méthodes dites modernes de l'enseignement pour adultes. Sur la base de ces expériences ainsi que sur la littérature, une journée de conférences et de travail sur la formation universitaire a réuni 150 personnes en juin 1989. Des propositions de réformes furent formulées visant une structuration verticale et horizontale du cursus et une orientation plus prononcée vers la médecine communautaire.

Un travail de longue haleine

Ces activités incitèrent les facultés de médecine à des réformes plus ou moins prononcées, et même à un cursus modèle à Genève. Presque chaque changement dépendait d'une dérogation de l'Office fédéral de santé publique (OFSP). Ces modifications des programmes d'études

* Past-président de l'Institut suisse pour la formation médicale (ISFM), Winterthour.



Tous les chemins ne mènent pas à Bologne

Pierre-André Repond, secrétaire général



Pas toujours facile de distinguer dans ces réformes ce qui relève plus généralement du processus de Bologne, de la réforme intrinsèque des études de médecine ou encore de l'interprétation qu'en fait telle ou telle faculté. Quelle que soit la pureté des intentions, la

dynamique du changement suscite des réactions et peut avoir des effets involontaires qui appelleront des correctifs. Du point de vue de la SVM la question centrale est de ne retenir que ce qui, en définitive, sera profitable à la relève médicale, en qualité comme en quantité.

Jamais l'administration d'un cabinet n'a été si simple et si bon marché

Dès 1 franc
par facture

Tout ce dont vous avez besoin pour facturer avec la Caisse des Médecins est un mot de passe. Nul besoin de logiciels pour inclure les mises à jour et la sauvegarde de toutes les données ainsi que la gestion des débiteurs et bien d'autres choses encore.



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Agence Vaud

Chemin de Cloalet 4 · 1023 Crissier

Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69

www.caisse-des-medecins.ch

vaud@caisse-des-medecins.ch

dossier

➤ n'étaient pas concertées et sans objectifs communs. C'est pour cette raison qu'en 2000, la Commission interfacultés médicale suisse (CIMS) chargea un groupe de travail d'élaborer un catalogue d'objectifs d'études sur la base du modèle néerlandais de 1994. Ce document (*Swiss Catalogue of Learning Objectives for Undergraduate Medical Training/SCL0*) fut accepté par les cinq facultés de médecine et, en mars 2002, la CIMS le déclara comme base obligatoire pour les examens finaux à partir de l'année académique 2003/04. Bien que ce catalogue constituait un très bon outil de travail et faisait avancer la réforme, il fallut réagir à des critiques provenant des sociétés de disciplines médicales, des milieux d'éthique et de l'OFSP. En 2004, la CIMS lança une révision totale du catalogue. Les objectifs généraux furent alors structurés suivant le modèle canadien CANMEDS. La deuxième édition du SCL0 fut approuvée par la CIMS à la mi-2008.

La nouvelle loi en vigueur depuis 2007

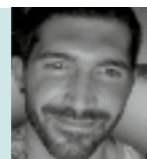
Cette réforme initiée par le corps médical fut accompagnée par deux autres processus importants, sur le plan politique puis universitaire, par l'introduction du processus de Bologne. En 1995, le Conseil fédéral lança une révision totale de la loi de 1877. En décembre 1997, l'avant-projet de Loi fédérale sur la formation universitaire aux professions médicales fut

mis en consultation. Vint ensuite un échange d'idées entre les groupes de travail préparatoires sous l'égide de l'OFSP, surtout sur les objectifs de la loi future et la CIMS. En décembre 2004, le Conseil fédéral soumit le projet de loi au Parlement, qui adopta la Loi sur les professions médicales universitaires (LPMéd) le 23 juin 2006. La LPMéd, en vigueur depuis le 1er septembre 2007, règle la formation universitaire des cinq professions médicales, la formation postgrade en médecine, médecine dentaire et chiropratique ainsi que la formation continue. La LPMéd fixe les objectifs de la formation universitaire de médecine dans les articles 4 et 6 à 11. L'ordonnance concernant les examens LPMéd du 26 novembre 2008 définit que les objectifs pour la médecine sont fixés par la loi et le SCL0. Le but de l'examen fédéral est de s'assurer que ces objectifs sont atteints par le candidat. Le premier examen organisé selon la LPMéd est fixé pour l'automne 2011. Au courant des trois dernières années, les travaux préparatoires pour la mise en place d'un examen valable et des discussions politiques ont nécessité beaucoup d'énergie humaine et de ressources financières. La pertinence de la longue réforme des études sera finalement prouvée à travers la compétence et le travail de jeunes médecins qui réussiront le nouvel examen fédéral.

Ce qu'en pense...

Jean-Luc Barras

responsable Relations publiques AEML
étudiant médecine 3e année

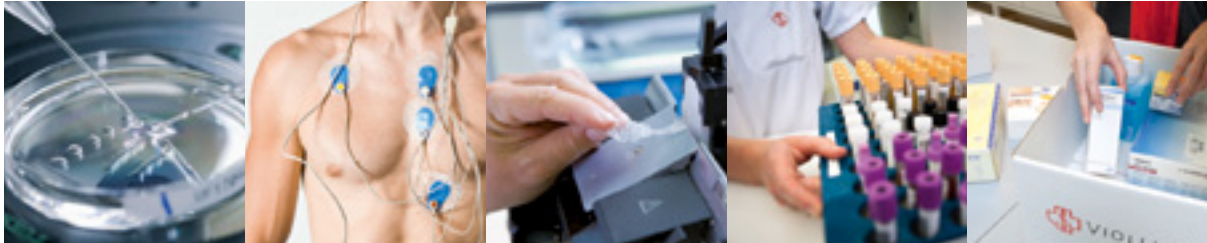


La réforme comme bouclier, l'incompétence comme arme.

La bienséance voudrait que lumière soit faite sur les merveilles apportées par la réforme du nouveau cursus, sur ô combien la mobilité en est facilitée, sur l'insertion dans Bologne ou sur l'injection de médecine communautaire par doses homéopathiques martelantes. Cependant ce qui mériterait lumière sans langue de bois est la standardisation poussée dans son absurdité. A vouloir le mieux, l'Ecole de médecine semble oublier qu'il est l'ennemi du bien. On aimerait rendre un nombre, tou-

jours insuffisant, d'intellectuels sélectionnés à coup de barèmes extravagants aussi tendres et prévenants que des éducatrices de la petite enfance. On veut des médecins empathiques, à l'écoute de leurs patients, on aimerait exciser leurs maux les plus obscurs dans un contexte psycho-psychosocial. Oui! Mais on en oublie la prise en charge bio-garagiste où le finaliste n'est toujours pas à même, réforme ou non, de reconnaître un rhume d'un AVC et encore moins de les prendre en charge le cas échéant. Belle standardisation baignée dans une eau bienveillante qui lave les maigres compétences cliniques qu'un médecin diplômé s'attend d'avoir.

Unique en médecine de laboratoire



Assisted Reproductive
Technologies (ART)

Cardiologie

Pathologie

Diagnostic clinique
de laboratoire

Dispositifs médicaux

Depuis 1953, il est de notre devoir de renforcer votre succès et votre assurance dans les domaines de la prévention, du diagnostic et de la thérapie. L'entreprise familiale Viollier est reconnue pour sa fiabilité, ses innovations constantes et son partenariat étroit et durable. Un esprit de pionnier et une passion pour la prestation de service en médecine de laboratoire doivent vous convaincre de devenir des ambassadeurs Viollier enthousiastes.

[Vous aussi, laissez-vous séduire](#)

Viollier Morges SA | Chemin du Crêt 2 | 1110 Morges | T +41 (0)21 804 93 63 | F +41 (0)21 804 93 64
contact@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)

RANDIN-HOFFMANN

Centre Orthopédique du Nord Vaudois

Fabrication: Prothèse, Orthèse, Corsets orthopédiques, Ceintures médicales, Supports plantaires orthopédiques sur mesure

Vente: Chaises roulantes, Chaussures de séries, Chaussures sur mesure, Matériel de location, Matériel de réhabilitation, Bas sur mesure à varices ou de contention, prothèse de seins.

Rue du Four 15 - 1400 Yverdon-les-Bains - Tél. 024 441 52 60 - Fax 024 425 07 86
E-mail: randinortho@hotmail.com - www.randin-hoffmann.ch



Grand-Rue 92
1820 Montreux
Tél. 021 963 07 08
Fax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable et fiscale

Décomptes salaire du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé et membre de FiduciaireSuisse

dossier



Dresse Clara Kelliny

Pionniers ou cobayes ?

La Dresse Clara Kelliny a commencé ses études de médecine en octobre 2004. Elle vient de les terminer, à l'âge remarquable de 21 ans! Présidente des finalistes 2010, elle est actuellement assistante au CHUV en médecine interne.

A l'époque où j'ai commencé mes études, je m'en souviens comme si c'était hier, je craignais, comme la plupart de mes camarades de volée sans doute, cette première année de médecine. Elle est connue pour ses exigences, une concurrence intense et le manque de chaleur et de solidarité qui malheureusement vont souvent de pair. Mais notre volée n'était pas comme toutes les autres, nous avions une raison de plus d'avoir peur, face à une inconnue de plus : nous étions la première volée à suivre le cursus de médecine selon LA réforme. Cette réforme des études de médecine était en cours de mise en place et visait à remettre à jour le cursus des études, à adapter l'enseignement aux besoins des futurs praticiens, ce qui leur permettrait d'être mieux préparés à exercer une médecine centrée autour du patient, dans son contexte. Les lignes qui suivent résument ce processus long, fastidieux, exigeant patience, flexibilité et engagement de plusieurs centaines de personnes, étudiants aussi bien qu'enseignants.

« Nous exerçons un métier qui n'est pas qu'une science, mais avant tout un mode de vie. »

L'angoisse, source d'implication

Concrètement, la réforme a impliqué un changement de mode d'examens, l'introduction de nouveaux cours jamais enseignés aux futurs médecins et la suppression de quelques autres jugés obsolètes ainsi qu'une réorganisation majeure des horaires. Par exemple, l'enseignement de *skills* cliniques, d'une approche plus communautaire de la médecine ainsi que des travaux de recherche dans divers domaines ont été introduits dans le cursus. Comme nous pouvons bien l'ima-

giner, le chemin n'a pas été toujours simple, ni évident. Pour les étudiants vivant la réforme en première ligne, je crois que cela a parfois suscité de l'angoisse, de l'incertitude et de l'incompréhension, notamment parce que le parcours était en construction et donc ponctué d'imprévus ou des changements. Cela dit, je pense que cela nous a aussi motivés à plus nous impliquer dans le devenir de notre formation, à donner notre avis et à prendre une part active dans les études, plutôt que de subir les examens les uns après les autres. D'ailleurs, je pense que cela a créé plus de contacts entre les enseignants et les étudiants, contacts qui sont très enrichissants pour les uns comme pour les autres. Ayant récemment commencé ma formation postgraduée, je comprends mieux les réflexions qui ont mené à la réforme. J'apprécie d'avoir eu une formation qui visait à me préparer au mieux à exercer un métier qui n'est de loin pas qu'une science, mais avant tout un mode de vie.

En guise de conclusion, et en réponse à la question initialement posée, je crois que je répondrais que nous n'avons été ni cobayes ni pionniers mais plutôt pionniers parce que cobayes. Les premiers pas de la réforme ont peut-être demandé plus aux étudiants qui l'ont vécue qu'à ceux des autres volées pour qui le chemin était plus prévisible. Par contre, cela leur a probablement apporté aussi plus, surtout en termes de développement de leur caractère et de leur personnalité. Certes, cette vague dans l'histoire des études de médecine à Lausanne a eu des objectifs à court ou moyen terme plutôt bien définis, mais j'espère avant tout qu'elle permettra de cultiver l'esprit de l'enseignement et donnera une place plus importante à la formation prégraduée, dans les hôpitaux universitaires et périphériques aussi bien qu'en cabinet.

dossier



Dr Francis Thévoz

L'absence de mesures d'accompagnement est un risque

Plusieurs réformes espacées dans le temps et variables selon les Facultés ont déjà pris corps dans notre pays.

Les réformes visent généralement à intégrer entre elles les disciplines autrefois enseignées isolément et de manière linéaire. L'étudiant peut ainsi avoir recours à diverses disciplines enseignées de manière intégrée. Effort important pour les Facultés, ces mesures visent à mieux motiver l'étudiant en améliorant la visibilité des différentes branches. La chimie, la physique et la morphologie échappent pour l'instant à ce processus.

Le risque d'une perte d'unité dans le cursus menant au diplôme fédéral, la disparition du médecin suisse d'origine contrôlée étaient bien réels, puisque les Facultés dérogeaient individuellement à la loi fédérale de 1877. La Commission interfacultés médicale (CIMS) y a remédié en établissant un catalogue des objectifs de formation. Un système d'accréditation a également été mis au point et introduit dans la loi fédérale d'aide aux Universités de 1999, il permet de résoudre les conflits possibles entre autonomie des Facultés et qualité de la formation.

A ces premières réformes vient s'ajouter la mise en pratique des exigences de l'accord de Bologne signé par la Suisse sans grande consultation préalable des Universités, principalement concernées. Or les années master (3 à 6 des études actuelles) et particulièrement la deuxième exigent une présence renforcée de l'enseignant due au tutorat personnalisé réclamé par l'étudiant pour la préparation de son travail de master.

Remarques critiques

La réussite ou l'échec de cet ambitieux programme dépend beaucoup des circonstances en quelque sorte périphériques au problème de la réforme elle-même.

Rappelons que dans les cliniques universitaires du CHUV, le statut des professeurs et chefs de service s'est alourdi de charges administratives et de responsabilités budgétaires. Ajoutons que le nombre d'étudiants a quadruplé en vingt ans.

Ceux-ci se plaignent du trop grand nombre d'enseignants intervenant dans la même spécialité. Des unités d'assistance pédagogiques sont offertes aux enseignants qui doivent fournir quarante-huit heures à l'avance et sur les instruments informatiques appropriés, les bases théoriques et la bibliographie touchant à la branche enseignée, en plus des éléments du cours lui-même.

Il paraît évident que la réelle amélioration de la formation censée être procurée par la réforme restera pure théorie si un encadrement sérieux des travaux de master n'est pas possible. Responsable de la formation postgrade de ses assistants et proche d'eux dans le travail quotidien, le professeur chef de service est évalué également sur ses publications. Ses priorités seront prévisibles.

Il faut admettre que la capacité de dispersion des enseignants, particulièrement dans les branches cliniques, est dépassée depuis longtemps. La mise en route des réformes doit donc être précédée d'une soigneuse évaluation des ressources en enseignants et de leur capacité d'assumer la surcharge prévue.

Autre critique: le diagnostic précédant les décisions de modification du cursus. Le QCM est un bon moyen de contrôler les connaissances et elles seules, ce qui est déjà beaucoup. La question subsiste de la formation de la personnalité du jeune médecin, de l'évaluation de sa structure mentale. Le grand nombre fait qu'il tient un peu au hasard ou à la chance d'un bon stage si la manière de se comporter avec le malade a pu être apprise, corrigée, contrôlée. Qu'est devenue la notion de « colloque singulier », cette manière particulière et unique avec laquelle un médecin dialogue avec un patient? Mélange d'empathie, de pudeur et d'intimité, de compréhension et d'intuition, elle ne s'apprend ni dans les livres ni sur internet. Je crains que la formation standardisée et semi-industrielle des jeunes médecins ne passe à côté du problème, sur lequel on ne focalise plus.



Prof. Pierre-André Michaud*

Le docteur nouveau arrive...

L'enseignement de la médecine à Lausanne a connu ces dix dernières années une évolution majeure.

L'évolution a commencé en 2003, avec la création de la Faculté de biologie et de médecine (FBM), résultant de la fusion de la section de biologie de la Faculté des sciences avec la Faculté de médecine. Elle a été suivie par la mise en route d'une importante réforme des études prégraduées marquée par l'introduction du Processus Bologne et cherchant à répondre aux critiques faites lors d'une accréditation pilote menée en 1999.

La signature des accords de Bologne, instituant il y a un peu moins de dix ans un Espace européen de l'enseignement supérieur, a débouché sur la création d'un curriculum de médecine en deux phases modulaires, chacune de trois ans, le bachelor puis le master. Au terme de ses six années d'études de médecine dont le contenu se fonde largement sur un Catalogue suisse des objectifs d'apprentissage (SCL0) mais dont le déroulement est entièrement confié aux facultés, l'étudiant se présente à un nouvel examen fédéral largement inspiré des modèles en vigueur en Amérique du Nord, comportant une épreuve par questions à choix multiples (QCM) doublée d'un examen de type ECOS (Examen clinique objectif structuré).

«La réforme donne une place importante à l'enseignement de la médecine de premier recours.»

Répondre aux besoins actuels et futurs

La réforme du curriculum vaudois a en outre cherché à répondre à diverses tendances qui marquent et marqueront la pratique médicale: vieillissement de la population, pénurie annoncée de médecins de premier recours, augmentation des affections chroniques et dégénératives, nécessité la pré-

vention et la promotion de la santé ainsi qu'une vision communautaire de la médecine. Deux domaines d'excellence sont particulièrement visés:

Celui de la médecine académique et de la recherche: il s'agit d'attirer dans ces domaines des étudiants motivés, notamment à travers un programme MD-PhD attractif mené en collaboration avec l'EPFL, ainsi qu'une offre de cours à option ambitieuse et la réalisation d'un travail de recherche personnelle (travail de master).

Celui de la médecine de premier recours et de la santé communautaire en donnant à ces disciplines une place importante dans le cursus d'études de façon à générer des vocations dans ce domaine clé pour l'avenir des soins à la population. En outre, un accent particulier est mis sur le développement des capacités relationnelles et communicationnelles grâce à un enseignement prodigué spécifiquement dans ce domaine, avec l'appui du service de psychiatrie de liaison et de membres du nouvel Institut universitaire de médecine générale.

Par ailleurs, l'organisation modulaire thématique propose une approche des sciences de base et clinique multidisciplinaire, favorisant une approche intégrée des sciences médicales. Enfin, pour répondre au besoin prévisible de médecins d'ici quelques années, le nombre d'étudiants formés à Lausanne a passé en quelques années de 120 à 160!

C'est fin 2011 que la première cuvée réformée va terminer le cursus et obtenir son diplôme. Il reste que les modifications apportées au cursus sont loin d'être achevées, et la situation actuelle fait apparaître encore divers problèmes qui seront corrigés dans le futur. C'est dans cette perspective que l'Ecole de médecine fait l'objet en ce moment même d'une accréditation par un groupe d'experts internationaux sous l'égide de l'OAQ, le Centre d'accréditation et d'assurance qualité des universités.

* Vice-doyen FBM en charge de l'enseignement.

svm express

DIAfit, programme de réadaptation diabète

S'adressant aux patients souffrant de diabète de type 2, DIAfit a pour objectif de leur permettre d'initier une activité physique encadrée par une équipe spécialisée pluridisciplinaire afin de promouvoir un style de vie sain. Il comprend un programme de réadaptation spécifique pour personnes diabétiques composé de 36 séances d'activité physique (2 à 3 fois par semaine) où sont intégrés des ateliers d'éducation thérapeutique.

Des évaluations cliniques sont effectuées au début et à la fin du programme. Tous les coûts générés par les visites médicales, examens de labo, séances d'activité physique et ateliers sont facturés par les centres DIAfit certifiés et ces prestations sont prises en charge par l'assurance-maladie de base.

Les patients sont adressés par leur médecin traitant à un centre DIAfit dont la structure bénéficie d'un médecin et d'un moniteur accrédité DIAfit ainsi que d'une équipe de diabétologie. Le suivi reste en main du médecin traitant qui reçoit à l'issue du programme suivi par son patient des propositions concrètes.

Soutenu par la Société suisse d'endocrino-diabétologie, les caisses-maladie, les firmes pharmaceutiques et la Fondation pour l'amélioration de la qualité de vie des patients chroniques, ce programme se fait également en partenariat avec le programme cantonal Diabète.

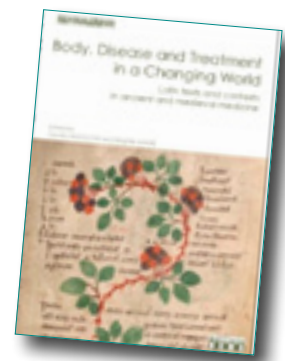
Nous rappelons la demi-journée de formation présentant le concept qui aura lieu jeudi 7 avril 2011 de 13 h 30 à 17 h 45 au CHUV. Renseignements sur www.diafit.ch

Lu pour vous

Body, Disease and Treatment in a Changing World

Ce recueil met en dialogue des spécialistes des textes médicaux latins de l'Antiquité et du Moyen Age. Certaines analyses adoptent une approche sociologique, d'autres s'intéressent à des questions de transmission et de réception, d'autres enfin livrent des études sur le lexique médical. Mais toutes concourent à éclairer une histoire culturelle de la médecine qui s'inscrit dans un monde en mutation.

Editions BHMS, David Langslow et Brigitte Maire – Informations et commandes sur www.chuv.ch/iuhmsp/ihn_bhms



Cartes blanches - Treize médecins, autrement

Qu'il soit billet d'humeur ou poésie, critique ou éthique, chaque texte témoigne de l'engagement de ces treize médecins, que l'on découvre autrement. Le meilleur de la chronique Carte blanche.

«Il existe peut-être une proximité thérapeutique, à savoir, l'engagement plein et entier du médecin dans son art sans qu'il soit emporté par le fatras des émotions. Cet art est du grand art, jamais acquis, toujours à revoir...» Alexandre Jollien

Les auteurs : Christian Danthe, Jean-Paul Corboz, Alain Frei, Thomas Bischoff, Jean-Paul Studer, Samia Hurst, Georges Conne, Daniel Widmer, Marco Vannotti, Jean Martin, Jacques Meizoz, Alexandre Mauron, Pierre de Vevey.

Editions Médecine & Hygiène.
Informations et commandes sur http://www.medhyg.ch/mh/plateforme_medicale/publications_medicales

Soins palliatifs

Votre avis est nécessaire !

L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive a été mandaté par le Service de la santé publique pour évaluer le Programme cantonal de développement des soins palliatifs. Comme en 2001, cette évaluation reposera sur un questionnaire adressé aux institutions et aux médecins; celui-ci vous parviendra au début du mois d'avril. Il s'agit d'une

occasion unique pour les médecins de faire connaître leurs pratiques dans ce domaine, d'exprimer leurs besoins et de contribuer ainsi à l'évolution des soins palliatifs dans le canton.

Sarah Cornaz/IUMSP

Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

L'autisme touche près d'un enfant sur cent et il n'est pas tolérable que les parents ne trouvent pas de réponses adéquates à leurs questions.

Samedi 2 avril 2011

De 10h à 15h au Musée olympique de Lausanne – Jeux de découvertes et visite gratuite du musée.
Dès 19h, soirée de gala – Apéritif, partie officielle, repas et soirée dansante sur inscription.

Retrouvez toutes les informations sur www.autisme.ch



Exposition

Obésité: enjeux et traitements

Considérées par l'OMS comme une véritable épidémie et l'un des principaux enjeux de santé publique de notre siècle, la surcharge pondérale et l'obésité ne connaissent ni limites géographiques ni limites d'âge.

Dans le cadre de ses expositions médicales, la Clinique de La Source présente du 10 mars au 15 septembre une exposition grand public sur l'obésité, ses enjeux et ses traitements.

Plus d'informations sur www.lasource.ch

Vernissage
Jeudi 10 mars 2011
de 17h30 à 19h30

Du 10 mars 2011 Exposition permanente
au 15 septembre 2011 de 10h00 à 20h00

L'équilibre avant tout

Orthèses | Prothèses | Ortholaser CFAO | Chaussures orthopédiques | Compression | Fauteuils roulants



20
ANS



Daniel Robert
ORTHOPÉDIE_{SA}

Orthopédie et solutions de réadaptation

svm express

Courriel du comité

Valeur du point TarMed

La valeur du point TarMed des cabinets médicaux vient d'être fixée pour 2011. Elle s'établit à 0.98 ct de base + 1 ct de compensation TarMed. Contrairement aux années précédentes, elle n'a pu être fixée d'un commun accord avec le partenaire contractuel, soit santésuisse. C'est par conséquent un arrêté du Conseil d'Etat du 26 janvier dernier qui, pour la première fois, a prolongé la valeur du point 2010 pour une année, les autres aspects de la convention n'ayant pas été dénoncés.

Depuis plusieurs années les négociations conventionnelles dans le domaine de la santé sont ardues et il n'était pas rare, notamment dans le secteur hospitalier, de ne pas disposer d'une convention au 1er janvier.

En pratique privée, cette situation ne serait pas tenable très longtemps, car les problèmes de liquidités viennent rapidement à bout des entreprises les plus saines. Des valeurs de point provisoires, comme en connaissent certains cantons, ne sont pas non plus viables, car des corrections rétroactives sont difficilement gérables administrativement et pourraient réserver de mauvaises surprises !

L'objectif de la SVM est donc bien de rester sur un terrain conventionnel et de trouver, comme précédemment, des accords avec ses partenaires, en la circonstance santésuisse et les assureurs.

Dans cet esprit, la question qui se pose est celle des conditions qui permettront d'atteindre cet objectif louable. Elles sont nombreuses, mais nous insistons sur les principales :

- La disponibilité de données de facturation des cabinets aussi exhaustives que possible via le Centre de confiance, dans le but de suivre en continu l'évolution des coûts et de mettre ces données en comparaison avec celles des assureurs. Cela a aussi l'avantage d'assurer une défense optimale dans le cadre des procédures d'économie de traitement. L'effort accompli est déjà considérable et nous nous efforçons de surmonter les derniers obstacles, notamment techniques, à la livraison de données par les cabinets qui ne le font pas encore;
- La cohérence des actions des organisations médicales à tous les niveaux (cantonal, régional, fédéral). Il ne sera pas possible de soutenir durablement la valeur du point dans le canton de Vaud, si d'autres cantons et la FMH ont pour objectif de la faire baisser, notamment au nom du principe dit de la « convergence de la valeur du point » qui vise à ramener la valeur du point autour de la moyenne suisse, actuellement inférieure à 90 ct, sans autre considération sur la composition du revenu médical et en contradiction avec le principe de neutralité posé comme préalable à l'introduction du TarMed.

Le Comité de la SVM

Jeudi de la Vaudoise

Radiologie

14 avril 2011, CHUV, Auditoire César-Roux

Organisateur: Prof. Reto Meuli
Modérateur: Dr Anne-France Mayor-Pleines

8 h 30 Accueil

9 h-10 h Séance plénière
 Introduction par le Professeur Reto Meuli
Vertébroplastie indications, techniques, résultats et controverses actuelles
 Prof. Nicolas Theumann
Nouvelles approches thérapeutiques en radiologie interventionnelle
 Prof. Alban Denys

10 h Pause

10 h 15-12 h 15 Séminaires interactifs
 Vignettes cliniques, points essentiels de la technique IRM. Illustrations par des exemples cliniques. Quiz de radiologie générale, thorax, rachis, ostéoarticulaire, extrémités. Imagerie thoraco-abdominale, clichés standards, ultrasons, CT, IRM ? Risques et bénéfices liés à la dose au CT.

Experts: Prof. Salah Dine Qanadli, Prof. François Gudinchet, Prof. Jean-Yves Meuwly, Dr Sabine Schmidt, Dr Delphine Richarme, Dr Pierre Bize, Dr Alamo Maestre et Dr Bertrand Duvoisin.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires

Sponsor principal



Co-sponsors



Toute la gamme des tables Genin®
à des prix jamais vus...
uniquement sur www.cadumed.ch

GENIN

CaduMed
Par un médecin
Pour les médecins

57, av. Wendt
1203 Genève
Tél.: 022 949 1330
Fax: 022 340 3651
info@cadumed.ch


steriSWISS
Vaud

SERVICE CERTIFIÉ
POUR LE RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Déchargez-vous du travail exigeant de stérilisation et profitez des avantages financiers pour vous recentrer sur l'exercice de la médecine. www.steriswiss-vaud.ch

SteriSwiss Vaud SA | chemin des Dailles 12 | 1053 Cugy VD
021 731 30 22 | info.lausanne@steriswiss.ch

 **MARCELBLANC**

COMPÉTENCES EN MILIEU OPÉRATOIRE DEPUIS 1961

Votre partenaire pour le conseil, l'investissement et la maintenance de matériel médical fête ses 50 ans!

2011 marque aussi l'arrivée d'un nouveau service: un shop en ligne www.marcel-blanc-shop.ch qui vous permet de commander toute l'instrumentation et nos consommables d'un simple clic!

Votre satisfaction est notre objectif.

 www.marcel-blanc.ch - info@marcel-blanc.ch - En Budron C2
1052 Le Mont-sur-Lausanne - T 021 654 30 80 - F 021 652 44 10


Atrium *Equipement médical*
Informatique **Concept**

Conseils - Vente - Services - Contrôles

Actuellement en action

L'électrocardiographe CP 50 Plus de **WelchAllyn** est un véritable outil de diagnostic informatisé:

- mémorise les ECG
- imprimante externe laser via USB
- imprimante interne thermique
- export sur PC via Ethernet, mini-USB
- écran couleur tactile



Nom.....

Prénom.....

Rue.....

Code postal, ville.....

E-mail.....

Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à

AC Atrium Concept SA
chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville
tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06
e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch
www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)

opinion

Après le TarMed, les réseaux: et puis quoi encore ?

Avant la votation du TarMed, il n'était pas rare d'entendre, de la part de certains collègues, qu'il était préférable d'accepter cette nouvelle structure médicale tarifée plutôt que de se la voir imposer par Berne.

Et si la votation avait lieu en 2011, combien de généralistes seraient toujours d'accord ?

A la lecture du dernier numéro du Courrier du Médecin Vaudois et de Planète Santé au sujet des réseaux de soins, j'ai la funeste impression que de nombreux collègues n'ont toujours pas réalisé à quelle sauce (politique) ils acceptaient une nouvelle fois d'être mangés, mais, et c'est le plus grave, à quel point ils seraient d'accord de sacrifier leurs patients sur l'autel d'une enveloppe budgétaire secrètement fomentée à terme par les assurances maladie.

Face à ce triste constat, un autre s'impose, la pénurie de médecins généralistes et internistes. Dans ces conditions,

vouloir mettre en place des réseaux, sans le nombre suffisant de médecins de premier recours, correspond à un suicide de la profession, assisté successivement par MM. Couchepin et Burkhalter.

Afin de diminuer les coûts de la santé, ce qui me paraît totalement illusoire étant donné la démographie d'une population toujours plus demandeuse de soins (mais ceci est un autre débat), nos chers ministres n'ont-ils pas aussi déjà planifié le remplacement des médecins de premier recours par des infirmières, voire des répondants téléphoniques ?

Quant à moi, travailler en réseau signifie collaborer avec des spécialistes de ma région pour le bien-être de mes patients dans un rapport coût qualité que je souhaiterais défendre pour ma propre personne ou celle d'un membre de ma famille. Et je le fais déjà. A bon entendre !

Dr Philippe Schmutz

Cicéron et Hippocrate

Les rappels de facture

Véronique Matthey, juriste



Il est aujourd'hui plus fréquent que le médecin rencontre des difficultés pour obtenir le remboursement de ses honoraires. Il existe différentes procédures pour en obtenir le recouvrement, à commencer par une mise en demeure.

En effet, le seul envoi de la note d'honoraires ne suffit pas pour que le débiteur soit « mis en demeure » de payer sa dette. L'envoi d'un rappel invitant le débiteur à acquitter la note d'honoraires dans un délai raisonnable ou d'une lettre le menaçant de poursuites vaut interpellation, donc mise en demeure. Dès que le débiteur est « mis en demeure », un intérêt moratoire est exigible; il est fixé à 5% l'an par le Code des obligations.

Il est conseillé d'envoyer les rappels de façon régulière et de manière échelonnée de façon dégressive dans le temps. Par exemple: facture payable à trente jours; premier rappel: trente jours après la première échéance; deuxième rappel: quinze jours après l'échéance; troisième et dernier rappel: dix jours après l'échéance.

Il est bien entendu possible de préciser, dès le premier rappel, qu'un règlement échelonné est envisageable. Exemple: « Si le règlement de cette note d'honoraires vous cause actuellement des difficultés, veuillez prendre contact avec moi pour que nous envisagions ensemble une solution adaptée à votre situation, par exemple un règlement échelonné. »

Il est également admissible de facturer des frais de rappel. A noter toutefois que, dans le cadre d'une procédure de poursuites, il n'est pas possible de réclamer au patient ces frais de rappel sauf s'ils ont fait l'objet d'une reconnaissance de dette (document signé par le patient par lequel il atteste devoir la somme contestée, soit les honoraires et les frais de rappel).

Un dossier, sur la gestion des débiteurs, est à disposition sur le site (www.svmed.ch – espace membres – rubrique droit – gestion des débiteurs). Il traite notamment du règlement amiable et de la procédure de poursuites.

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

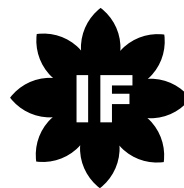
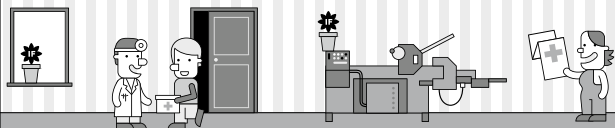
S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne – Avenue de la Gare 9 – Téléphone 021 321 03 00 – Fax 021 321 03 01

Dossiers médicaux personnalisés et tous vos imprimés médicaux

25 ans d'expérience de l'éthique médicale!



IMPRIMERIE
FLEURY

Imprimerie Fleury
Rue des Petits-Champs 13
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19
F 024 425 62 12
www.imprimeriefleury.ch



**CONSULTATION
DE COUPLE**
LA PLATEFORME VAUD
0840 860 860

Consultation de couple ou individuelle à toutes les étapes de la vie à deux

Vous souhaitez aborder
les questions relatives
à des sujets tels que :

- Communication – Sexualité
- Désir d'enfant – Questions éducatives – Partage des tâches
- Famille recomposée
- Différences culturelles
- Argent – Violence
- Retraite – Perspective de séparation, de divorce

Nous vous offrons douze
lieux de consultation
dans le canton pour :

- Information, orientation
- Conseils, coaching
- Accompagnement, soutien
- Intervention de crise
- Thérapie de couple

Entretiens confidentiels
et financièrement accessibles

Pour nous trouver :

www.consultationconjugale.ch

Bex	021 631 01 62	Orbe	021 320 34 61	Yverdon	024 557 20 00
Echallens	021 320 34 61	Oron	021 560 60 60	Lausanne :	
Montreux	021 631 01 62	Payerne	021 560 60 60	Caritas Vaud	021 320 34 61
Morges	021 804 98 98	Renens	021 631 01 63	Csp	021 560 60 60
Nyon	021 631 01 67	Vevey	021 631 01 65	Profa	021 631 01 62

inedit TOUT UN MONDE À DÉCOUVRIR!



INÉDIT PUBLICATIONS SA | Avenue Dapples 7 | Case postale 900 | CH-1001 Lausanne
T +41 21 695 95 95 | F +41 21 695 95 50 | info@inedit.ch | www.inedit.ch

Département de la santé et
de l'action sociale

CARITAS Vaud





Conférence SVM et Retraites Populaires

La prévoyance professionnelle sous tous ses aspects. Comment assurer votre avenir, quelles sont les alternatives ?

- De quel revenu disposerez-vous à la retraite ? Découvrez les possibilités d'optimisation fiscale
- Prévoyance professionnelle (2^e pilier) vs prévoyance individuelle (3^e pilier) – Pour quelle solution opter ?
- Fonds de prévoyance SVM (2^e pilier), des solutions adaptées à votre activité – Quels avantages ?

Jeudi 19 mai 2011

Hôtel Mirabeau, avenue de la Gare 31, Lausanne

17h45 Accueil

18h00 Conférence

- Discours de bienvenue de M. Pierre-André Repond, Secrétaire général de la SVM
- M. Gilbert Smadja, Président de Clarico Conseils SA traitera de la prévoyance professionnelle sous ses différents aspects
- M. Dominique Schmid de Retraites Populaires présentera le fonds SVM et les différents plans de prévoyance proposés aux médecins

19h15 Cocktail

Conférence réservée aux membres SVM

Inscrivez-vous au 021 651 05 05 ou sur info@svmed.ch
d'ici le vendredi 6 mai 2011



CIM

CENTRE D'IMAGERIE DE MORGES

Résonance magnétique

IRM ouverte à haut champ

IRM cardiaque

Scanner multibarrette

CT 64 barrettes

Coloscopie virtuelle

CT cardiaque

Dentascan

Radiologie numérique

Densitométrie osseuse

Imagerie interventionnelle

Traitement de la douleur

Trituration des calcifications de l'épaule

Sénologie

Echographie avec Doppler couleur

Mammographie numérique microdose

Téléradiologie - téléconsulting



Situé au centre-ville,
à proximité du château

Rue de la Gare 6
1110 Morges

> Tél. 021 811 21 11
> secretariat@cim-morges.ch
> www.cim-morges.ch

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

Centre agréé pour le dépistage
du cancer du sein

membre de
3R Réseau Radiologique Romand
www.groupe3r.ch



Notre présent

Votre futur

*Résultats urgents et
pathologiques quelques
soient l'heure et le lieu*



LE RÉSEAU SUISSE DE LABORATOIRES RÉGIONAUX



aurigen

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10
• www.aurigen.ch • info@aurigen.ch

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*



axeslab

Simplon 162 • CP 61 • 1920 Martigny
tél. +41 27 720 50 50 • fax +41 27 720 50 59
• www.axeslab.ch • info@axeslab.ch

*Garantir le meilleur
suivi biologique*



polyanalytic

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch

LAUSANNE • MORGES • NYON
NEUCHÂTEL • LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique